



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1130

Texte de la question

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Thierry Benoit. Je voudrais, monsieur le ministre de l'éducation nationale, aborder devant vous la question du réaménagement des rythmes scolaires. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

L'UDI partage les objectifs de bien-être et de réussite de nos enfants. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe SRC.*)
L'UDI partage aussi l'objectif d'acquisition des connaissances fondamentales : lire, écrire et compter, sachant qu'aujourd'hui, 15 à 20% de nos enfants ne maîtrisent pas ces savoirs à la sortie de l'école primaire.

Le contexte actuel, monsieur le ministre, est celui d'une réforme lancée en janvier avec pour objectif l'adhésion d'un nombre maximal de communes dès 2013. Cet objectif n'est pas atteint.

Aujourd'hui, l'aménagement des rythmes scolaires repose avant tout sur la responsabilité et sur l'engagement des maires, à qui il revient de rechercher des créneaux horaires disponibles, des locaux et salles de classe à mettre à disposition en dehors des heures de cours, ou encore des personnels qualifiés.

Seules 4 000 des 24 000 communes abritant une école se sont d'ores et déjà engagées pour 2013. À l'évidence, les 20 000 autres n'ont pas su ou pas pu concevoir le projet pédagogique. Or, c'est ce moment précis que choisit l'État pour réduire de moitié son aide à l'association Coup de Pouce Clé qui soutient l'apprentissage de la lecture chez les enfants ! (*« Quelle honte ! » sur certains bancs du groupe UDI.*)

Au-delà de la seule question des rythmes scolaires, il s'agit bien de la question du rythme de l'enfant, tant à l'école qu'en famille, mais aussi alors qu'il fait ses premiers pas dans la vie sociale.

L'UDI vous interroge, monsieur le ministre : comptez-vous donner du temps au temps en assouplissant le calendrier de mise en œuvre de cette réforme et ses modalités d'application, avec pour seule ambition de préserver le rythme de l'enfant et de viser l'excellence éducative dans nos écoles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Je suis heureux, monsieur le député, de vous entendre partager les objectifs qui sont les nôtres, et particulièrement la réussite de tous les élèves de France. Cette réussite est entravée depuis plusieurs années car, vous le savez, nous avons pris collectivement, surtout sous la majorité précédente, des décisions qui sont au préjudice de l'apprentissage. Ce préjudice est reconnu par tous : suppression de 80 000 postes en cinq ans, suppression de la formation des enseignants, suppression enfin de

deux heures de cours pour tous les élèves du primaire et instauration d'une semaine de quatre jours unique en son genre dans les pays développés, et qui donne le plus mauvais temps d'apprentissage aux enfants de France ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Face à ces attaques sans précédent contre l'école de la République, nous avons décidé d'opérer son redressement en créant des postes, en formant les enseignants, en mettant en place un service public du numérique, pour enfin redonner à tous les enfants de France un meilleur temps scolaire. (*Protestations sur les bancs du groupe UDI.*)

Vous nous dites qu'il faut du temps. Précisément : le Président de la République a accordé le temps de la concertation, et mon prédécesseur, M. Chatel, l'avait aussi fait en son temps. Cette concertation nous a permis d'atteindre notre objectif : instaurer une semaine de quatre jours et demi tout en raccourcissant la journée de classe. D'autres réformes devront suivre.

M. Philippe Meunier. Et d'autres impôts !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Dès la rentrée 2013, 20 % des communes ont réussi à offrir aux élèves ce meilleur temps scolaire et éducatif. Je les remercie au nom de l'intérêt des élèves. Les autres communes ont l'année pour s'y préparer, en plus des derniers mois de l'année dernière qu'elles ont déjà eus. (*Exclamations sur les bancs des groupes UDI et UMP.*) Il est temps de mettre cette réforme en pratique ! Chaque année perdue s'accompagne de résultats déplorables pour les élèves. C'est dans leur intérêt qu'il nous faut nous rassembler. L'effort est indispensable, consentons-y. L'État donne l'exemple. Les collectivités doivent l'accompagner ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRD. – Exclamations sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1130

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2013](#)